Rural Infos

La lettre d'informations des maires ruraux adhérents de Saône-et-Loire

Une association du réseau des Maires ruraux de France

AMRF
Association des Maires Ruraux de France

Rural-infos du 30 mai 2022 - N°94
Lettre d'information hebdomadaire aux adhérents

Action - Législatives

Nos 5 questions aux candidats aux législatives…

L'UMCR 71 a adressé ces 5 questions aux candidats aux législatives. Les premières réponses nous remontent….Nous allons vous les faire parvenir dans un Rural Infos spécial et les mettre sur notre site.

1/ Comment voyez-vous la place de la Commune dans l'organisation institutionnelle et la vie publique ? quel rôle pour l'intercommunalité ? la taxe d'aménagement doit-elle rester aux communes ?

2/ Le dispositif des Zones de revitalisation rurale (Z.R.R.) arrive à échéance au 31 Décembre 2023, que proposez-vous pour la suite ?

3/ La loi « Climat et résilience » prévoit de réduire l'artificialisation des sols et donc les constructions nouvelles, comment concilier ceci avec le désir grandissant de nos concitoyens de vivre à la campagne ?

4/ Comment lutter contre la désertification médicale en milieu rural ? Le Département agit, que doit faire de son côté l'Etat ?

5/ Quelle est votre position sur les énergies renouvelables en territoire rural, notamment éoliennes et méthanisation, parfois contestées par les citoyens.

Répartition dérogatoire de la DGF

Rien d'obligatoire !

Non vous ne devez pas confier votre DGF à l'intercommunalité ! Si certains vous y poussent une réponse ministérielle du 3 février 2022 donne le la et précise notamment : "Il faut souligner que ces mécanismes ne sont en aucun cas obligatoires, et que lorsque leur mise en œuvre est proposée par un EPCI, l'opposition d'un seul conseil municipal d'une commune membre suffit à l'en empêcher. Une fois acceptée à l'unanimité dans son principe, les critères utilisés pour la répartition dérogatoire doivent être approuvés à la majorité qualifiée". Le reste est à consulter ici : RM - Sénat

Europe et ruralité (1)

Vos interlocuteurs en région

On dit l'Europe loin du monde rural…voici les interlocuteurs dans votre région. Pour toutes informations sur les fonds européens à votre disposition de collectivités.

Points de contact en France (europa.eu)

Europe et ruralité (2)

Transition énergétique

Dans sa dernière lettre d'information aux élus communaux, la commission européenne fait le point sur les soutiens de l'UE pour accompagner l'engagement des communes dans la transition énergétique.

Lettre d'information aux communes

Réforme des règles de publicité

Actes pris par les conseils municipaux, entrée en vigueur et enjeux de conservation

A partir du 1er juillet 2022, la publication des actes des collectivités sur leur site internet deviendra le principe. Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants (et les syndicats de communes et syndicats mixtes), pourront choisir - par délibération - entre : l'affichage, la publication sur papier (= tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite) ou la publication électronique (= sur le site internet de la commune). A défaut de délibération, la publication devra se faire sous forme électronique. [Sources : ordonnance n° 2021-1310 et décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021]

Pour vous aider, vous trouverez un modèle de délibération

Pour toutes questions : catherine.leone@amrf.fr

Témoignages - Syndicat scolaire

Quels critères pour déterminer la participation de chaque commune ?

Lorsque plusieurs communes gèrent une école en commun, quels critères les élus choisissent-ils pour déterminer la participation financière à verser par chaque commune ? (nombre d'enfants, service scolaire et/ou périscolaire, potentiel fiscal de chaque commune, etc). Les pratiques sont diverses et il est intéressant de connaître la vôtre ! Comment déterminez-vous la participation de chaque commune au RPI ?

Merci d'envoyer votre témoignage à catherine.leone@amrf.fr

Cybermalveillance

Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude "la cybersécurité dans les collectivités de moins de 3 500 habitants" sont disponibles.

Résultats étude

Ingénierie (1)

Financement de l'accès aux soins

Il existe de multiples aides financières octroyées au niveau local et susceptibles de financer vos investissements, équipements ou établissements de santé, nécessaires pour garantir l'accès aux soins pour vos administrés.

L'AMRF vous aide à les identifier avec le service ingénierie : charlie.fournier@amrf.fr

Ingénierie (2)

Développement de l'éolien : soyez accompagné

Le développement de l'éolien pose toutefois bon nombre de défis au maire, tels l'acceptabilité et l'impact paysager. Cadre juridique, procédures, outils de concertation, prérogatives des élu(e)s, l'AMRF vous renseigne sur le sujet et vous oriente vers les bons acteurs, afin de ne pas laisser le terrain aux seuls opérateurs privés.

Renseignements : charlie.fournier@amrf.fr

Ingénierie (3)

Bénéficiez d'un appui pour préserver la biodiversité

Dumque ibi diu moratur commeatus opperiens, quorum translationem ex Aquitania verni imbres solito crebriores prohibebant auctique torrentes. Herculanus advenit protector domesticus. Hermogenis ex magistro equitum filius, apud Constantinopolim, ut supra rettulimus.

Plateforme de l'aide

Votre avis - Contrat d'Engagement Jeune

Quels échos sur le terrain ?

Le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) a élaboré un questionnaire sur « la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans les territoires ». Il s'adresse notamment aux communes. N'hésitez pas à y répondre :

Questionnaire du COJ sur le CEJ dans les territoires

Commerce

Candidatez pour être accompagné

Bouge ton CoQ! accompagne et finance actuellement une promotion de 50 nouvelles épiceries participatives dans les villages de moins de 3 500 habitants. L'opération, labellisée France Relance, est menée en partenariat avec Monépi, l'AMRF et Familles Rurales.

En savoir plus

Formulaire d'inscription

Présentation webinaire

Initiative de la semaine

La Piarre (05) - Création d'une épicerie participative

La commune de La Piarre, dans les Hautes-Alpes, a décidé de monter une épicerie associative.

Lire la suite

Agenda

2 juin de 14 h à 15 h - Projet paysager

Vous êtes une collectivité, vous souhaitez valoriser votre commune par le biais d'un projet paysager ? Rendez-vous sur ANCTV.

En savoir plus

Jeudi 9 juin à 11 h - Promouvoir la lecture en milieu rural

Jeudi de la formation - Votre association, en lien avec Lire et faire lire, vous propose de faire venir gracieusement un intervenant dans votre commune afin qu'il puisse conter des histoires aux enfants de votre village.

Inscription

Mercredi 15 juin à 9h30 - Petit déjeuner presse de l'UNPS

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) organise un point presse en présence de Gilles NOEL, Président de l'Association des Maires Ruraux de la Nièvre. Ce sera notamment l'occasion de faire le point sur la reconnaissance des « équipes de soins coordonnées avec le patient » dites ESCAP.

Confirmations de participation à adresser à : secretariat@unps-sante.org.

15 -16 juin Le Pacte rural de l'Union Européenne en débat

La conférence sur le Pacte rural se tiendra à Bruxelles, en présentiel ou en ligne du 15 au 16 juin. Cette manifestation est organisée par la Commission européenne en collaboration avec le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen, le Parlement européen, la présidence du Conseil européen et le Parlement rural européen.

Renseignement et inscription